

Télégramme de Jean Rivière sur les intentions des États-Unis en Indonésie (La Haye, 14 juin 1947)

Légende: Le 14 juin 1947, Jean Rivière, ambassadeur français à la Haye, adresse un télégramme à Marius Moutet, ministre de la France d'Outre-mer, dans lequel il décrit les desseins des États-Unis dans l'affaire indonésienne. Ainsi, afin d'éviter une reprise des opérations militaires, le gouvernement américain pourrait intervenir comme médiateur.

Copyright: (c) Archives Nationales d'Outre-Mer, Aix-en-Provence

Avertissement: Ce document a fait l'objet d'une reconnaissance optique de caractères (OCR - Optical Character Recognition) permettant d'effectuer des recherches plein texte et des copier-coller. Cependant, le résultat de l'OCR peut varier en fonction de la qualité du document original.

URL:

http://www.cvce.eu/obj/telegramme_de_jean_riviere_sur_les_intentions_des_etats_unis_en_indonesie_la_haye_14_juin_1947-fr-14a6d451-1912-44b5-b4f1-c2a464cc4008.html



Date de dernière mise à jour: 01/03/2017

LA HAYE, le 14 juin 1947

SECRET et URGENT
=====

L'Ambassadeur des Etats-Unis à La Haye m'a fourni à titre strictement confidentiel les indications suivantes concernant la détermination du gouvernement américain dans l'affaire d'Indonésie.

A - Le Département d'Etat a fait connaître le 20 mai environ au gouvernement néerlandais, en réponse à une démarche de celui-ci au sujet de l'assistance que les Etats-Unis pourraient apporter à la reconstruction de l'Indonésie, les conditions qu'il estime indispensable pour qu'une telle assistance soit accordée par le gouvernement américain. La garantie que l'Indonésie serait gouvernée selon des principes démocratiques figurait ~~figurait~~ notamment parmi ces conditions. La communication américaine faisait à ce sujet allusion au fait que certains éléments du mouvement nationaliste indonésien se trouvaient avoir de fortes tendances pro-communistes.

C'est à la fois verbalement et par écrit que le Département d'Etat a porté cette communication à la connaissance du gouvernement hollandais, et d'après mon interlocuteur, elle doit être considérée comme un véritable exposé des principes, dans le cadre de sa politique générale, de la politique de Washington à l'égard de l'Indonésie. Les différentes questions soulevées par la communication américaine n'ont jusqu'ici été l'objet d'aucune réaction de la part du gouvernement des

Pays-Bas.

B. Le Département d'Etat avait décidé, en ce qui concerne plus spécialement les relations actuelles entre la Hollande et l'Indonésie, d'exercer une pression sur le gouvernement de la République pour que celui-ci réserve à la note hollandaise du 27 mai une réponse favorable. C'est à la suite des conversations que le Directeur Politique du Ministère des Affaires Etrangères hollandais avait eues à Washington avec de hauts fonctionnaires du Département d'Etat que ces décisions avaient été prises.

Des instructions avaient donc été envoyées en conséquence au Consul Général américain à Batavia pour faire savoir aux républicains que Washington considérait comme raisonnables les propositions hollandaises mais la démarche n'a pu être faite en temps utile par suite d'un retard dans la transmission de ces instructions, de telle sorte que le gouvernement américain a finalement dû renoncer à la faire faire. Le Gouvernement britannique avait invité son Consul général à effectuer une démarche parallèle, celle-ci a pu être effectuée à temps.

C.- En ce qui concerne l'évolution de la situation dans l'avenir immédiat, mon interlocuteur américain s'est montré pessimiste car la majorité de l'opinion néerlandaise soutiendrait, d'après lui, le gouvernement qui inclinerait vers une politique intransigeante. C'est ainsi que l'on peut craindre l'éventualité de la reprise d'opérations militaires. Ce-

pendant, ceci pour des raisons de politique intérieure, le parti travailliste serait résolu à n'épargner aucun effort pour que le différend hollando-indonésien aboutisse à une solution pacifique.

L'un de mes collaborateurs, au cours d'une conversation avec une des principales personnalités de ce parti, a obtenu des renseignements qui confirment cette dernière indication.

D.- L'Ambassadeur des Etats-Unis m'a enfin exprimé la conviction que, tant pour des raisons idéologiques que pour des motifs économiques, l'opinion publique américaine serait très défavorablement impressionnée si les Hollandais avaient de nouveau recours à l'emploi de la force.

En conséquence, selon lui, il n'y aurait rien de surprenant à ce que le gouvernement américain intervienne en médiateur au moment qui lui paraîtra opportun (éventualité à laquelle j'ai fait part à V.E. dans une communication précédente) principalement en raison du fait que toute chance d'une entente avec les éléments modérés de la république disparaîtrait avec une action militaire dont les Hollandais prendraient l'initiative./.

RIVIERE